

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné Boris LACHAUD agissant en qualité de Directeur de France TUTELLE (NDA : 93060807706) atteste que **M. Pascal MATIGNON** a suivi l'intégralité de la formation ayant pour thème : **Les rencontres interprofessionnelles autour de la vulnérabilité - La tournée France TUTELLE**.

Nature de l'action de formation : **Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.**

Date et durée de la formation :

- Date : **le 27 mars 2025**
- Durée : **7 heures (intermédiaires en assurance conforme aux articles L511-2 & R512-13-1 du Code des assurances).**
- Lieu de formation : **MAISON KLEBER 112, avenue Kleber 75116 Paris**
- Modalité de suivi de la formation : **Présentiel**

Objectifs :

- Appréhender et identifier la vulnérabilité d'un client.
- Anticiper la vulnérabilité dans la relation commerciale.
- Formaliser l'information et le conseil à la personne en maîtrisant les spécificités inhérentes aux mesures de protection juridique
- Établir un référent vulnérabilité et construire les procédures internes.
- Identifier les particularités dans la gestion des actifs mobiliers et immobiliers des personnes protégées.

Plan :

Matinée :

- Zone grise et détection des formes de vulnérabilité
- L'immobilier et la vente d'un actif détenu par une personne vulnérable
- La protection du chef d'entreprise
- Les relations bancaires dans l'environnement des régimes de protection

Après-midi :

- Quelles solutions d'investissements à privilégier dans la gestion patrimoniale de la personne vulnérable ?
- Anticiper la vulnérabilité : vers un déploiement massif d'un mandat de protection future
- Devoir de conseils et responsabilité des professionnels en lien avec les personnes vulnérables.

Mode d'évaluation des acquis : QCM.

Acquis : x Non Acquis :

Pour servir et faire valoir ce que de droit

Fait à Paris, le 31 mars 2025

Boris LACHAUD, Directeur

